



LA GAZETTE DE BUSSIÈRES

Bulletin d'information N°13 Juillet - Août - Septembre 2023

Le mot du Maire



Bussiéroises, Bussiérois,

La rentrée scolaire s'est bien déroulée le 4 septembre 2023 après deux mois d'été très chauds. L'effectif du RPI est 87 élèves dont 42 élèves à l'école de Bussières et 45 à celle de Basseville. Le nombre d'enfants est en légère progression, tout va bien !

Les travaux de l'école qui devait être réalisés pendant les vacances d'été ont été repoussés en dernière semaine d'octobre. La fabrication des fenêtres et portes qui sont à changer, a pris plus de temps que prévu. Cependant durant 3 semaines nous avons effectué par nous-mêmes la rénovation des bas-murs qui étaient dans un état de dégradation dû à l'infiltration des eaux de pluie sous les fenêtres d'origines. Merci à Benoît pour son implication.

Le cimetière est soumis à une réglementation par arrêté municipal n° 16/2014 du 18 août 2014. L'article 11 rappelle que les droits et obligations des concessionnaires incombent à un entretien et un bon état de propreté de la sépulture en son contour. Les travaux des allées sont programmés dans les semaines à venir.

L'élagage des tilleuls situés sur la petite place au croisement de la RD 407 et rue d'Orly est programmé en novembre, le Conseil Municipal a validé le devis fourni par la société Olivier Paysages. Les bouleaux à l'entrée du cimetière seront également élagués à la demande de l'ARD (Agence régionale de départementale).

Les impôts fonciers ont augmenté en général dans de nombreuses communes de France avec des taux très élevés. A Bussières, les taux de la Commune restent stables et j'en suis fier en tant que Maire.

Antenne Orange : Dans la dernière gazette, je vous informais recevoir dans les jours à venir le nouveau contrat à signer, or aujourd'hui je suis toujours en attente de celui-ci. C'est la société Totem, filiale d'Orange qui est en charge de finaliser le contrat.

Les feux à récompense prévus pour faire ralentir les véhicules qui circulent sur la RD 407 ont reçu un avis favorable de l'ARD, sauf qu'il participe à subventionner deux feux au lieu de 4 demandés dans notre projet. C'est toujours un combat avec cette administration ! Mais je n'ai pas dit mon dernier mot !

L'incivilité persiste dans notre commune, pendant les 2 mois d'été des dégradations ont été effectuées à l'aire de pique-nique près du lavoir et au terrain de Bois-Martin. Bouteilles cassées sur le city stade à plusieurs reprises, un panneau rigide du parc de jeux des enfants tordu, un mini-vélo d'enfant broyé et perché dans un arbre, tous ces méfaits ont été photographiés et transmis à la gendarmerie accompagné du numéro d'une plaque minéralogique d'un véhicule présent à ces moments précis.

Certains chiens considérés comme pouvant être dangereux sont soumis à une réglementation spécifique. Ces chiens sont classés en 2 catégories : chien d'attaque et chien de garde et de défense. Si vous détenez un chien appartenant à l'une de ces 2 catégories, vous êtes soumis à certaines obligations. En cas de problème vous êtes seul responsable. Merci de régulariser votre situation en Mairie.

La CACPB (Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie) propose d'animer un atelier « Découverte de l'ordinateur » décomposé en 5 sessions, nombre de participants maximum : 4 personnes par session de 2 heures. Inscrivez-vous en Mairie ou par mail : mairie.bussieres77@wanadoo.fr, et en fonction du nombre de participants, nous vous communiquerons les dates de cette formation.

Les Arrêts de bus sur la RD407 mis en place uniquement pour les scolaires vont être aménagés, j'ai fait la demande auprès de la CACPB afin que tous les bus de lignes TRANSDEV prennent en charge tous les voyageurs.

M. Ugo PEZZETTA, Président de l'Agglo, a rendu hommage à Mme Janine BELDENT, en présence de nombreux Maires du secteur. M. Franck RIESTER Ministre était présent. Mme BELDENT a été Maire de CHAMIGNY, pendant 28 années. Bravo !

Le 15 août 1944, un dernier convoi de 2400 déportés était stoppé à SAACY suite à la destruction d'un pont sur la Marne. La cérémonie du 2 septembre dernier, en leurs mémoires était très émouvante. Une exposition vous attend au mémorial du wagon à la gare de SAACY.

M. Alain GRANDIDIER, Président et Vice-Président du Comité des Fêtes pendant plusieurs années, nous a quitté, nous étions nombreux pour lui rendre hommage mardi 26 septembre dans la petite église de notre village. Alain merci pour tout, bon voyage !.

Bien cordialement,

Dominique MACHURÉ





Nous vous parlons en images....



Rentrée scolaire



Fauchage de la commune

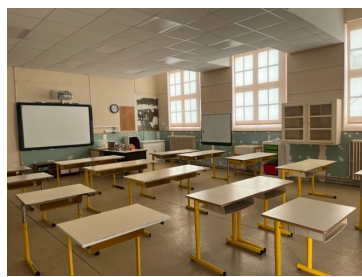
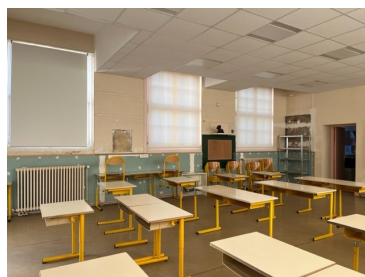


Les travaux d'été de la classe de Mme BUCHARD



Benôit, notre agent communal en pleine action!!!

La rénovation des bas murs se termine



La classe après les travaux d'été

Arbre tombé sur la route de Chavosse

Dégradations



Hommage à Mme BELDENT en présence de Franck RIESTER ministre, Ugo PEZZETTA président de la CACPB



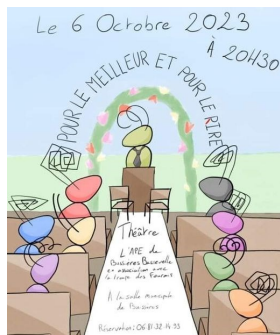
Cérémonie à Saâcy en mémoire des 2400 déportés du dernier convoi du 15 Août 1944



Informations



Soirée Théâtre - organiser pas l'APE



Pour rappel, **vendredi 06 octobre à 20h30**, l'association des parents d'élèves organise une soirée théâtre « Pour le meilleur et pour le rire » à la **salle polyvalente de Bussières**.

Pour toutes réservations n'hésitez pas à contacter le 06.81.32.14.93



Coupure d'électricité



Nous vous informons qu'une coupure d'électricité par ENEDIS est prévue dans la commune le **mardi 17 octobre 2023**.

Cérémonie du 11 Novembre 2023

Nous comptons sur votre présence pour la cérémonie du 11 novembre à 11h, devant le monument aux morts. A l'issue de cet hommage, nous vous attendons pour partager un moment de convivialité.



Soirée Beaujolais Nouveau

Le comité des fêtes organise à la **salle polyvalente de Bussières** le **samedi 18 Novembre 2023 à 19h15**, la soirée Beaujolais Nouveau.

Inscrivez vous nombreux!



Goûter des aînés

Le goûter de nos aînés aura lieu le **mardi 19 décembre 2023 à 15h00** à la **salle polyvalente de la commune**.

Les enfants de l'école de Bussières seront présent pour interpréter des chants de Noël.

Vœux du Maire

Venez partager un moment conviviale à la **salle polyvalente de Bussières** le **dimanche 14 janvier 2024 à 15h00**, à l'occasion des vœux de Monsieur le Maire, en présence de l'école de musique de la Ferté sous Jouarre.



Mairie



01.60.22.50.04

En cas d'urgence contactez le:

07.49.12.06.01



mairie.bussieres77@wanadoo.fr

www.bussieres77.fr

Le secrétariat est ouvert au public

Le lundi de 16h à 18h

Le jeudi de 17h à 18h

Le vendredi de 14h à 17h

Le 1er et 3eme samedi de chaque mois de 11h à 12h.

ETAT- CIVIL

Naissances:

Le 25 août 2023

Rafael SABAG

Mariage:

Le 22 juillet 2023

Jacky BROUARD et
Laetitia THEVENON

Le 16 septembre 2023

Nicolas ROUSSELOT et
Marion QUIN

Le 16 septembre 2023

Alain COLLE et
Thérèse ROBINET DE SAINT OMER

Décès:

Le 19 septembre 2023

Alain GRANDIDIER





Vos obligations en matière de voisinage

Si vous possédez un jardin avec des arbres ou des arbustes, vous êtes tenu de les faire élaguer avant qu'ils ne commencent à empiéter sur le jardin de votre voisin. Si des branches dépassent, votre voisin peut **exiger en justice** qu'une taille soit réalisée, et ce, même si l'arbre risque de mourir à la suite de cette opération.



LES CROTTES
C'EST DANS LE SAC

Abandon sauvage de déchets

Il est interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique. **Tous types de déchets sont concernés** : poubelles, mégots de cigarette, sacs plastiques, déjections (humaines ou canines), matériaux (tôle, ciment, bois ...), liquides insalubres, et plus généralement tout autre objet quelle que soit sa nature.

Petit rappel:

Les poubelles doivent être rentrées le plus tôt possible après le ramassage!

Service Public.fr

L'abandon de déchets dans la rue

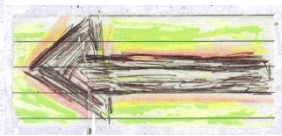
C'est **135€** d'amende à régler dans les 45 jours

Au delà de ce délai, l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum** (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).



NON RESPECT
DES TOMBES
APRES TONDAGE



« Une touche d'humour »

Connaissez-vous Henri-Georges CLOUZOT célèbre scénariste, dialoguiste, producteur de cinéma français disparu en 1977.

Ces principaux films : Quai des orfèvres, le salaire de la peur, les diaboliques et le fameux « corbeau ».....On pensait que depuis 1943 il avait disparu ! Eh bien non ! A Bussières « le corbeau » a frappé à nouveau.

Nous avons découverts des mots et dessins étranges collés sur les portes de la Mairie et du cimetière ! Il a même fouillé les poubelles, renverser une barrière !

Regardez attentivement les dessins et peut-être aurez-vous reconnu des éléments qui pourraient aider à découvrir le fameux corbeau ! Attention il surveille et rôde dans le village avec son carrosse argenté ! Son personnage le faisant délirer auprès de certains administrés !

Faisons nous appel aux inspecteurs Gadget et la Bavure ainsi qu'à notre célèbre commissaire Maigret ? Ensemble avons-nous une petite idée de ce « corbeau ».

Il est important de préciser que sa façon d'agir pourrait être interprétée comme du vandalisme et du harcèlement !!!

Alors « corbeau » prenez garde !!!!!

LA MÉCHANCETÉ C'EST LA FAIBLESSE DES IMBÉCILES QUI SE CROIENT FORTS